

Le ralliement à ce combat de Mark Zuckerberg – que Donald Trump, exaspéré d’avoir été interdit de Facebook et Instagram après l’assaut du Capitole le 6 janvier 2021, promettait jusqu’à peu de mettre en prison – est un coup dur pour l’Union. Le 7 janvier, le patron de Meta a, à son tour, fait allégeance au président élu. « *Nous allons travailler avec le président Trump pour faire pression sur les gouvernements du monde entier qui s’en prennent aux entreprises américaines* », a-t-il déclaré.

En annonçant la fin du fact-checking pour son groupe aux Etats-Unis et en dénonçant « *la censure* » de l’Union européenne (UE), il a aussi repris la rhétorique d’Elon Musk. Ces dernières semaines, M. Musk, qui sera chargé de « *l’efficacité gouvernementale* » au sein de la future administration Trump, s’est pour sa part invité dans les débats politiques au Royaume-Uni et en Allemagne, où il soutient l’AfD d’extrême droite pour les élections fédérales du 23 février.

Plusieurs enquêtes ouvertes

Le 10 janvier, dans le podcast de Joe Rogan, soutien assumé de Donald Trump, Mark Zuckerberg a reproché à l’UE d’avoir imposé « *plus de 30 milliards de dollars* [29,4 milliards d’euros] » d’amendes aux Big Tech américaines ces « *dix ou vingt dernières années* », les comparant à des droits de douane qui ne disent pas leur nom. Mais il compte sur Trump pour prendre « *la défense* » de leurs intérêts.

L'affaire inquiète au plus haut point à Bruxelles, même si la Commission a jusqu'ici réagi de manière minimaliste. « *Cette conjonction entre des moyens technologiques importants et un agenda idéologique est un risque pour les débats de nos sociétés démocratiques* », juge un diplomate européen. Le Parlement européen a d'ailleurs décidé d'organiser, prochainement, un débat sur Elon Musk et l'avenir de la réglementation numérique communautaire. Mais, à Strasbourg, Elon Musk n'a pas que des ennemis. Il compte de sérieux soutiens à l'extrême droite de l'hémicycle, dont les rangs se sont étoffés après les élections européennes de juin 2024.

A commencer par le groupe des Patriotes pour l'Europe, présidé par Jordan Bardella, qui avait proposé, fin 2024, de lui donner le prix Sakharov sur la liberté d'expression. Face à ces attaques de la Big Tech américaine et de Donald Trump, l'UE peut-elle résister ? Elle ne retirera pas les deux législations dont elle s'est dotée en 2024 pour réguler son espace numérique, au terme de négociations complexes et sur fond d'un lobbying intense, notamment de Washington et de la Silicon Valley. Mais reste à savoir comment elle les mettra en œuvre. Le Digital Services Act (DSA) doit permettre aux Européens de lutter contre les contenus illégaux et toute forme de désinformation sur Internet, quand le Digital Market Act (DMA) traque les abus de position de dominante. In fine, les grandes plateformes concernées par ces textes risquent une amende pouvant aller jusqu'à 6 % de leur

chiffre d'affaires mondial dans le premier cas et 10 % dans le second. En dernier recours, elles peuvent aussi être contraintes de réduire leurs activités sur le sol européen. Depuis leur entrée en vigueur, plusieurs enquêtes ont été ouvertes : dix au titre du DSA, dont une contre X, deux contre Facebook et deux contre Instagram ; six au titre du DMA, dont deux contre Alphabet, trois contre Apple et une contre Meta. A ce jour, seule l'une d'entre elles a été fermée, qui a permis le retrait de TikTok Lite du Vieux Continent.

Sur le sujet spécifique des élections, que le DSA veut protéger des manipulations en tout genre et que les incursions d'Elon Musk dans la campagne allemande ont remis sur le devant de la scène, le DSA donne des outils à la Commission. L'enquête contre Facebook et Instagram, ouverte en avril 2024, y est consacrée. Tout comme celle dont TikTok est l'objet depuis décembre 2024, à la suite de l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle en Roumanie sur fond de soupçon d'ingérence russe. L'enquête contre X, ouverte en décembre 2023, s'y intéresse aussi, par le biais des « coches bleues », dont les contenus sont poussés sur le réseau au motif qu'elles certifieraient des sources d'information fiables. Dans ses conclusions, en juillet 2024, la Commission juge qu'elles sont mal authentifiées. X a répondu à ses accusations début octobre 2024 et la procédure se poursuit.

Amadouer Donald Trump

Pour l'heure, la Commission ne s'est pas attaquée, stricto sensu, à la viralité des posts d'Elon Musk. « *Si, dès qu'on ouvre X, on a tout de suite 100 ou 150 tweets d'Elon Musk qui vous arrivent dessus en rafale sans que vous n'ayez rien demandé, ça peut poser problème* », a commenté, le 3 janvier, l'ex-commissaire européen Thierry Breton, que le milliardaire a traité, le 10 janvier, de « *tyran de l'Europe* ». Par ailleurs, en 2024, Bruxelles a organisé des réunions avec les plateformes et les autorités nationales en amont des élections en Slovaquie, en Pologne, en Finlande ou aux Pays-Bas, mais aussi des élections européennes. Seule la Roumanie a refusé l'exercice. A la suite de ces rendez-vous, les Facebook et autres Google ont pris des mesures exceptionnelles afin de lutter contre la désinformation. Même X s'est montré coopératif. « *Sans le DSA, ce ne serait pas arrivé* », commente un haut fonctionnaire, alors qu'une réunion du même type est prévue le 24 janvier à Berlin, un mois avant le vote des Allemands.

Mais face à l'arrivée prochaine de Donald Trump à la Maison Blanche et au pilonnage numérique d'Elon Musk, la Commission paraît démunie. D'autant qu'elle a fait « *le choix politique (...) de ne pas nourrir ce débat pour l'instant* », martèle sa porte-parole, Paula Pinho. Sa présidente, Ursula von der Leyen, reste pour l'heure silencieuse sur le sujet, quand elle s'était largement exprimée le 17 décembre 2024, au moment de l'ouverture de l'enquête sur TikTok et son rôle dans l'élection roumaine. « *Nous devons protéger nos démocraties de*

toute forme d'ingérence étrangère », avait-elle alors déclaré.

Les Européens ne veulent pas fâcher Donald Trump avant son investiture, le 20 janvier. Ils ont trop à perdre, jugent-ils, alors qu'ils dépendent des Etats-Unis pour leur sécurité et que durant la campagne, le candidat a promis de surtaxer leurs exportations outre-Atlantique ou encore d'arrêter la guerre en Ukraine « *en vingt-quatre heures* ». Ils espèrent aujourd'hui amadouer Donald Trump en achetant plus de gaz, d'armes ou encore de matières premières américaines. Dans cette logique, Ursula von der Leyen pourrait aussi être tentée de se montrer plus coulante vis-à-vis des géants numériques. « *Trump risque de déclencher une guerre commerciale contre l'UE au nom de la Silicon Valley pour obtenir le démantèlement de sa récente législation dans le domaine de la high-tech* », a commenté sur X l'ex-diplomate Gérard Araud, le 11 janvier.

Parmi les Vingt-Sept, rares sont les dirigeants qui ont réagi à la séquence folle de ces derniers jours. Le président de la République, Emmanuel Macron, le chancelier allemand, Olaf Scholz, et le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, ont critiqué l'attitude d'Elon Musk, tout en ménageant Donald Trump. La présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, elle, a vanté « *le génie* » du patron de X. « *Est-ce que le problème c'est qu'Elon Musk (...) n'est pas de gauche ?* », a-t-elle lancé le 9 janvier. « *La droite européenne est silencieuse, l'extrême droite est ravie. On apparaît faible* », résume l'eurodéputée (Horizons)

Nathalie Loiseau.

Qu'il s'agisse de la politique de la concurrence ou de la régulation numérique, « *la Commission est juge et partie* », constate un haut fonctionnaire européen. Dès lors, poursuit-il, « *le régulateur n'est pas indépendant, c'est un problème structurant* ».

« Un affrontement des modèles »

Les services de Bruxelles poursuivent certes l'instruction des enquêtes en cours. Avec une obsession : être inattaquables pour ne pas ensuite être désavoués devant la Cour de justice de l'UE. L'affaire n'est pas simple, d'autant que seules 250 personnes sont affectées à la mise en œuvre du DSA et du DMA, quand Google, X ou Meta font travailler des milliers de juristes. Mais Ursula von der Leyen ne prendra aucune décision tant qu'elle n'aura pas une idée claire de l'état d'esprit de Trump vis-à-vis de l'Union. D'ailleurs, en décembre 2024, son cabinet a gelé l'annonce d'une amende contre Apple pour pratiques anticoncurrentielles.

Après des jours de silence, la vice-présidente de la Commission chargée du numérique, Henna Virkkunen, a déclaré laconiquement sur X, samedi 11 janvier : il faut « *nous assurer que les droits des citoyens européens sont respectés et que notre législation est appliquée* ». « *Le DSA et les démocraties européennes sont attaqués. Quand allez-vous vous réveiller et agir ?* », lui a répondu Nathalie

Loiseau.

« On est dans un affrontement des modèles. Face à ça, nos instruments sont faibles. Le DSA a été pensé pour agir sur des entreprises, pas sur des entreprises qui sont devenues les agents idéologiques de Trump, pas contre un milliardaire fou », s'énerve une source européenne. La régulation numérique européenne, qui suppose que les acteurs concernés jouent le jeu, aura en tout cas bien du mal à survivre si les grandes plateformes américaines décident toutes de s'en extraire.

« Le plus important, c'est de maintenir l'unité des Vingt-Sept », juge l'eurodéputé allemand (CDU) Andreas Schwab, qui se dit aussi *« préoccupé »* face à l'attentisme de Bruxelles. La Commission *« devra trancher au printemps. Ce sera l'heure de vérité »*, insiste-t-il. Avant de suggérer *« qu'elle se concentre sur les enquêtes sur les réseaux sociaux, qui posent plus de risques aux démocraties européennes »* que la vente de contrefaçons en ligne ou les systèmes fermés et anticoncurrentiels. *« Il faut mettre le paquet sur l'enquête contre X, quitte à prendre plus de temps pour les autres »*, résume un haut fonctionnaire européen.

« On a les moyens de résister face à Trump et aux plateformes américaines », assure un diplomate européen, alors que certains, au sein de la Commission, voient dans l'appel à l'aide à Trump de X et Meta un aveu de faiblesse. *« Il faut arrêter d'avoir peur de notre*

ombre (...). Les grosses entreprises numériques américaines dont X ne savent pas vivre sans le marché européen. Il faut (...) exercer un rapport de force », a déclaré l'eurodéputée (Place publique) Aurore Lalucq au Parisien, le 11 janvier. « Elon Musk fait beaucoup de bruit. Mais à la fin, il fait toujours ce qu'on lui dit de faire », ajoute un haut fonctionnaire européen. Il cite, entre autres, le cas du Brésil : alors que la justice avait interdit X d'activité fin août 2024, face au refus du milliardaire de se plier à ses exigences au nom de la liberté d'expression, Elon Musk a fini par obtempérer un mois plus tard. Mais, à l'époque, Donald Trump n'avait pas été élu et Elon Musk ne faisait pas partie de son administration.